

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 31 mai 2021

L'ANCT et l'APEC engagées pour l'emploi dans les territoires

L'Agence nationale de la Cohésion des territoires (ANCT) et l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) ont signé une convention le 31 mai 2021 pour mutualiser leurs moyens au service de l'emploi et du développement économique dans les territoires.

L'objectif de cette convention, d'une durée de trois ans, est de renforcer les capacités collectives à identifier les besoins des territoires et des entreprises et à accompagner localement les projets dans les champs de l'emploi.

A ce titre, l'APEC et l'ANCT s'engagent à mobiliser leurs capacités d'expertise et d'animation, dans le périmètre d'action de l'ANCT : l'insertion dans les quartiers en politique de la ville, le développement économique dans les territoires d'industrie, le recrutement de cadres dans les villes lauréates des programmes Action cœur de ville et Petites villes de demain....

Les actions menées pourront être de toute nature pour soutenir et accompagner les collectivités et les acteurs locaux. Cela passera notamment par :

- La rédaction d'offres d'emploi adaptées et l'organisation de job dating,
- L'accompagnement pour le recrutement de chefs de projets et managers de centre-ville,
- Le soutien au développement du mentorat pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés issus de l'enseignement supérieur,
- La diffusion des offres d'emploi dans le cadre du Volontariat territorial en administration (VTA).

La convention précise également que les deux parties pourront mettre à disposition des collectivités locales des outils, des démarches d'évaluation, des études d'impacts pour renforcer la connaissance et l'efficacité des politiques de l'emploi menées dans les territoires.

Ce partenariat est particulièrement adapté dans la mesure où il y a une pleine complémentarité entre l'APEC et l'ANCT. L'APEC possède une ingénierie au service de l'emploi et de la formation professionnelle des cadres. L'ANCT déploie des programmes et un accompagnement sur mesure au plus près des besoins de tous les territoires.

« Les programmes développés par l'ANCT accompagnent les collectivités dans leurs projets de territoires, notamment ruraux ou ayant des problématiques spécifiques (villes petites et moyennes, quartiers prioritaires...). Ils ont une approche locale et « sur mesure » qui justifie pleinement que nous travaillions conjointement avec l'APEC pour renforcer l'aide individualisée aux populations les plus fragiles et développer de nouvelles actions, adaptées aux besoins de ces territoires », **Yves Le Breton, directeur général de l'ANCT**

« Nous nous félicitons de ce partenariat qui va nous permettre de renforcer nos actions au cœur des territoires, au plus près des spécificités de chaque bassin d'emploi. Soutenir l'attractivité des collectivités territoriales est l'une de nos priorités, et une des conditions de la reprise. Aux côtés de l'ANCT, nous mutualisons nos forces et nos ressources afin d'aider les acteurs locaux à trouver les compétences qu'elles recherchent. Ensemble, nous sommes également mobilisés pour promouvoir les opportunités d'emploi en région auprès des cadres et des jeunes diplômés, dont l'insertion professionnelle est au cœur de nos priorités», **Gilles Gateau, Directeur général de l'APEC**

A propos de l'ANCT

Créée au 1er janvier 2020, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est un nouveau partenaire pour les collectivités locales qu'elle accompagne dans leurs projets de territoire. Elle anime des pactes territoriaux et des programmes nationaux comme France Services, Action cœur de ville, Petites Villes de demain, France Très Haut Débit... L'ANCT développe également une offre de services sur mesure en matière d'ingénierie de projet, avec une approche «cousue main » pour répondre au plus près de leurs besoins spécifiques et locaux.

A propos de l'APEC

L'Apec, Association pour l'emploi des cadres, conseille les entreprises en leur proposant des services pour optimiser leurs recrutements et la gestion de leurs compétences internes. Elle accompagne les cadres tout au long de leur parcours professionnel ainsi que les jeunes diplômé·e·s. Son observatoire de l'emploi des cadres analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre. L'Apec est un acteur du Conseil en Évolution Professionnelle (CÉP). L'Association, et ses 500 consultant·e·s, est présente, avec une cinquantaine de centres, en France métropolitaine et en Outre-mer (Martinique, Guadeloupe, La Réunion).

En savoir plus : corporate.apec.fr

Contact presse

Pour l'ANCT : Kathleen ANDRE, kandre@equancy.com, 06.16.55.43.05

Pour l'APEC : Mendrika Lozat – mendrika.lozat@apec.fr – 06 74 94 76 24